

Réf. : Responsable Service scolarité

**Arrêté fixant la composition du jury d'examen
du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques
Technologie de l'Organisation dans les Professions de Santé**

Le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Lille,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D. 623-6 et D. 613-7,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté de l'Université de Lille n° 2023-269 du 15 septembre 2023 relatif à délégations de signature.

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire **2023-2024** membres du jury d'examen **du Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques - Technologie de l'Organisation dans les Professions de Santé** :

Président : M. le Dr Julien HAMONIER (MCF),

Mme le Dr Sandrine CARON-HOUDE (MCF)

Mme le Dr Audrey HELLEBOID (MCF),

M. le Dr Madjid TAGZIRT (MCF).

Art. 2 : le Responsable de l'Administration et du Pilotage de la Faculté de Pharmacie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille, le 19 Octobre 2023

Par délégation le Premier Assesseur

Le Premier Assesseur,


Anne GARAT

Anne GARAT

